

ACTE DE RESISTANCE



BULLETIN D'INFORMATION DU FRONT NATIONAL DE LUTTE POUR LA LIBÉRATION ET L'INDÉPENDANCE DE LA FRANCE

Numéro spécial Juin 1944

LA MILICE PATRIOTIQUE

Les patriotes du Front National trouveront ci-dessous les "Directives pour la formation des milices patriotiques" émanant du Conseil Central des Milices Patriotiques.

Mettre en application ces directives doit être une des préoccupations essentielles de tous nos Comités de F.N. A cet effet, nos camarades voudront bien s'inspirer des commentaires et consignes d'organisation qui suivent les "Directives".

DIRECTIVES POUR LA FORMATION DES MILICES PATRIOTIQUES

Des patriotes décidés à en finir avec l'envahisseur ont organisé, face à l'occupant et à la milice fasciste du tueur Darnand, les premières formations de la milice patriotique ouvrière et paysanne.

Leurs animateurs se sont réunis pour constituer un Conseil Départemental de la Milice patriotique par département.

Les délégués des premiers Conseils départementaux ont désigné un CONSEIL CENTRAL DE LA MILICE PATRIOTIQUE, composé de membres du Front National, de F.T.P., de militants syndicaux et de la Jeunesse Patriotique. Le Conseil Central de la Milice Patriotique reste ouvert à tous les dirigeants de la Résistance nationale.

Le conseil central de la Milice Patriotique (CCMP) a été chargé d'adresser à tous les Français en état d'accomplir leur devoir de soldats citoyens les directives suivantes :

- A l'heure où les Alliés vont déclencher leurs opérations sur notre territoire, l'envahisseur n'a d'autre chance pour résister aux Alliés que de tenter de s'assurer de la "non-intervention" des Français aux côtés des forces extérieures de la libération.
- En conséquence, l'ennemi et les traîtres s'efforceront d'empêcher par tous les moyens en leur pouvoir l'insurrection nationale.
- L'insurrection nationale est donc un devoir sacré pour chaque Français valide, devoir dont la Nation lui demandera des comptes.
- Le premier geste de chaque Français valide, pour participer à l'insurrection, est de conquérir et de conserver sa liberté de mouvement, d'action, pour organiser immédiatement la résistance massive de la population aux ordres de l'ennemi.
- Cette organisation doit être créée sans délai surtout le territoire, afin que chaque patriote en état de se battre soit immédiatement mobilisé dans son quartier, son village ou son lieu de travail.
- La forme d'organisation répondant à cette nécessité est la milice patriotique, rassemblant sur le plan local toutes les forces populaires en une force unique, disciplinée et armée pour une tâche unique : la libération nationale.

FRANÇAIS, FRANÇAISES, SANS PERDRE UN JOUR....

- Formez dans chaque bloc de maisons, quartier, entreprise ou hameau votre milice patriotique : Commencez par vous réunir par petits groupes et désignez un chef de groupe de milice apte à vous commander pour agir.
- CHEFS DE GROUPE : formez entre vous, par quartier, usine, village, **la section locale** de la milice ; désignez un Conseil local formé par trois militants éprouvés de la résistance et, à leur tête, un chef de section locale.

CHEFS DE SECTION : désignez vos délégués pour la formation du *Conseil départemental* de la milice patriotique, qui entrera en liaison avec le "Comité départemental de la Libération".

LE ROLE IMMÉDIAT DE LA MILICE PATRIOTIQUE ..

est de constituer partout une organisation populaire de la lutte armée contre l'envahisseur, de la discipliner, de s'armer et de protéger la population contre la terreur hitlérienne.

- Les milices doivent demander aux F.T.P.F., aux Corps-Francis et autres organisations militaires des Forces Françaises de l'Intérieur de leur fournir des cadres éprouvés et de les aider à se procurer des armes par tous les moyens.
- toutes les armes appartenant à la résistance et ne servant pas à l'action de guérilla doivent être remises entre les mains des Patriotes, et les stocks partagés.
- Tout stock d'armes dissimulé à la Résistance doit être considéré comme ayant été soustrait à la nation par la cinquième colonne.

SOLDATS - CITOYENS

A défaut d'armes, fabriquez des armes de fortune pour en conquérir sur l'ennemi, fabriquez des grenades, des bouteilles d'essence, etc.;

Préparez-vous partout à la levée en masse, pour faire échec à toute tentative d'incarcération par l'ennemi, pour appuyer l'action des formations militaires de la Résistance, pour liquider le pouvoir illégal de l'ennemi et des trahes, fauteur du désordre hitlérien, pour assurer la sauvegarde de la population et de ses biens, pour rétablir *l'ordre démocratique* au nom duquel les patriotes redonneront vigueur à toutes les libertés populaires et les rendront inviolables, sous l'autorité du Conseil National de la Résistance et du C.F.L.N., gouvernement provisoire de la République Française.

Le Conseil Central de la Milice Patriotique

Commentaires

Le "programme d'action de la Résistance" adopté par l'unanimité des organisations de résistance, centrales syndicales, partis et tendances politiques du Conseil National de la Résistance préconise "l'organisation de milices patriotiques dans les villes, les campagnes et les entreprises". C'est pour faire rentrer dans la vie cette directive que se sont constitués, avec des militants du F.N., des F.T.P.F., de l'U.F.F., des syndicats, du F.P.J., le C.C.M.P. ainsi que les Conseils départementaux de la Milice Patriotique.

Nous avons souvent dit, et avec nous les organes de commandement des F.F.I., que la lutte pour la libération nationale ne saurait être l'affaire des seules organisations militaires des F.F.I. (F.T.P.F., Groupes-Francis, etc..) mais le devoir de l'ensemble du peuple français. Cela est une condition nécessaire au succès de l'insurrection nationale, donc une condition de la libération rapide et de l'indépendance future de la France.

La Milice Patriotique est l'organisation permettant d'unir, de préparer et d'entraîner à la lutte libératrice les couches profondes du peuple français.

Organisation des Milices Patriotiques

Une seule Milice Patriotique. Nous ne voulons pas qu'il existe côte à côte une Milice Patriotique des Syndicats, une autre du F.N., une autre des Jeunes, etc., dont il faudrait coordonner l'action. Nous voulons créer une seule milice patriotique.

Là où le F.N. est seul, comme c'est le cas dans maints villages, pas de difficulté. Nos camarades s'inspireront des "Directives" ci-dessus, en comprenant bien que *TOUS les patriotes* qui sont prêts à lutter immédiatement contre l'ennemi et les traîtres, volontaires pour prendre les armes dès qu'ils en auront la possibilité, *ont leur place dans les M.P.*

Dans les quartiers, villes et entreprises où existent d'autres organisations de résistance, syndicats, etc., IL IMPORTE DE RÉALISER SANS DÉLAI LES CONTACTS NÉCESSAIRES ENTRE RESPONSABLES

POUR PROCÉDER EN COMMUN A LA CONSTITUTION DES MILICES PATRIOTIQUES. Leur développement est avant tout une question d'organisation et il faut se rendre compte de l'impérieuse nécessité des contacts à la base entre les responsables des diverses organisations participantes.

Ainsi que l'indiquent les "Directives, les M.P. doivent être constituées dans les quartiers, les usines, les villages. Il est indispensable de réaliser pratiquement dans chaque quartier les liaisons entre les milices d'usines et les milices de rues ou de quartiers.

En effet, comme les Milices locales peuvent appuyer l'action des Milices d'usines lors de grèves, de mesures de déportation d'ouvriers par la force, de même, les Milices d'usines peuvent appuyer les Milices locales dans des actions contre les rafles, dans la protection de manifestations pour du ravitaillement, etc.. Et la nécessité de cette coordination est encore plus évidente lors de la période insurrectionnelle.

En prévision d'une fermeture quasi-totale des usines, il faut se préoccuper également de l'affectation éventuelle des ouvriers normalement incorporés dans leur milice d'usine à la milice de leur localité.

RAPPORTS AVEC LES COMITÉS DE LA LIBÉRATION ET LES F.F.I.

Le Conseil Central des Milices Patriotiques est ouvert à toutes les organisations de résistance décidées à mettre sur pied et à faire agir les Milices Patriotiques. Les conseils locaux et départementaux de la M.P. doivent avoir une liaison solide avec les Comités de la Libération, la meilleure liaison étant la représentation de ces Comités dans les C.M.P.

Les Milices Patriotiques constituent l'armée de réserve des F.F.I., ces dernières devant fournir l'encadrement indispensable lors de la période insurrectionnelle. C'est dire qu'une liaison étroite doit exister entre M.P. et F.F.I. Cette liaison sera assurée par le représentant de l'organisation militaire au sein du Conseil local ou départemental de la M.P.

POUR LES M.P., UNE SEUL DANGER : L'INACTION

Se borner à recenser les hommes, même à les organiser, et les laisser là sans rien faire, sous prétexte "qu'il n'y a pas d'armes", c'est vouer nos M.P. à la désagrégation, c'est tourner le dos à l'insurrection nationale.

Les Milices Patriotiques ont des tâches immédiates à remplir, et s'il est normal de les proportionner aux moyens matériels dont nous disposons, il est faux de les subordonner à la seule possession d'armes.

Dans les usines, les dépôts, les puits, c'est à la M.P. qu'il appartient d'appuyer les délégations à la direction en organisant la protection des délégués contre les miliciens de Darnand et les boches.

C'est à la M.P. qui appartient de protéger et, éventuellement, de permettre la retraite d'un militant qui vient faire une prise de parole dans un atelier ou un réfectoire.

C'est à M.P. qu'il appartient d'assurer la sécurité des distributeurs de journaux, de tracts, des colleurs d'affiches, etc..;

C'est à la M.P. qu'il appartient d'assurer la défense de l'usine contre l'ennemi ou les traîtres en cas de grève.

C'est la M.P. qui doit mobiliser toutes ses forces pour s'opposer aux déportations d'ouvriers.

C'est la M.P. qui doit saboter, saboter toujours plus les machines et toute la production destinée à l'envahisseur, moyen efficace pour hâter la fin de la guerre et la défaite de l'ennemi, moyen beaucoup moins coûteux pour les Français qu'un bombardement allié.

Dans les villes et les quartiers : ce serait une erreur de penser que l'ennemi a abandonné ses projets d'internement massif des français. Les rafles policières sont là qui menacent tous les hommes. Il faut mettre sur pied, dans chaque quartier, un système permanent d'alerte qui doit permettre de faire face aux mesure de répression. Il faut briser les barrages, empêcher les fouilles, arrêter les cars qui amènent des Français vers les camps de concentration.

Tout cela doit être l'œuvre de la Milice Patriotique.

De même que c'est à elle que revient le devoir d'assurer la protection et la défense des délégations ou manifestations organisées pour l'amélioration du ravitaillement ou toute autre revendication.

Dans les villages : la constitution des M.P. doit être faite en y incorporant, outre les paysans, les nombreux réfractaires qui peuvent être isolés jusqu'à ce jour.

Les boches ont déjà fait maintes fois sentir leur haine du paysan français. Les fermes et les villages rasés, les exécutions sommaires et les déportations se multiplient.

Les M.P. se doivent d'organiser un système d'alerte évitant de livrer les paysans sans défense à l'ennemi. Il ait préparer un lieu de repli pour la population et ne pas voir se renouveler la tragique nuit d'Ascq ou les événements de Tulle.

Le devoir des M.P. , c'est d'opposer une force organisée aux "réquisitionneurs" de Vichy ou de l'ennemi qui doivent être chassés ; c'est d'alerter et d'aider les réfractaires des maquis et de harceler l'ennemi ou les miliciens.

Partout, le souci constant des M.P. et de leurs responsables doit être : s'armer sur l'ennemi et fabriquer des armes, accentuer le sabotage de la production et des moyens de transport, faire une chasse impitoyable aux miliciens, aux traîtres et aux boches.

Les groupes spéciaux de réserve : le débarquement des Alliés pose avec plus d'acuité encore le problème de l'insurrection nationale, et sa préparation sérieuse ne saurait être envisagée sans l'encadrement des masses (les Milices) par les éléments les plus aguerris, les plus familiarisés avec la lutte armée. Il importe donc de renforcer au maximum les éléments qui demain dirigeront militairement les Milices Patriotiques.

Nos militants du F.N. devront donc s'acharner à recruter au sein des M.P. des volontaires avec lesquels seront formés des Groupes spéciaux de réserve qui passeront sous le commandement des groupes de réserve F.T.P. Ils recevront la même instruction militaire, participeront aux mêmes opérations que ces groupes de réserve F.T.P. Ainsi nous aurons au moment décisif les cadres instruits indispensables pour les Milices Patriotiques.

Il est clair que les membres de ces Groupes spéciaux de réserve garderont pendant leurs temps d'instruction militaire active un contact permanent avec les Milices dont ils sont issus. Ils participeront aux actions de leurs Milices.

Ces Groupes spéciaux de réserve pourront, leur temps d'instruction terminé, être versés aux formations actives des F.T.P. Dans ce cas, les Milices Patriotiques devront fournir les éléments indispensables à de nouveaux Groupes spéciaux de réserve.

En avant, Patriotes du F.N. ! Que chacun d'entre nous mette à profit les instants qui nous restent pour forger dans l'action des milliers et des milliers de troupes de la Milice Patriotique, gage du succès de l'Insurrection Nationale, inséparable de la Libération Nationale.

Le Comité Directeur du Front National

Le 20 juin 1944

